

L'agriculture soudanaise (1989-1993)

Martin Prevel



Édition électronique

URL : <http://ema.revues.org/1450>
DOI : 10.4000/ema.1450
ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de
documentation économiques juridiques et
sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1994
Pagination : 99-117
ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Martin Prevel, « L'agriculture soudanaise (1989-1993) », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Soudan 2, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 26 avril 2017. URL : <http://ema.revues.org/1450> ; DOI : 10.4000/ema.1450

Ce document a été généré automatiquement le 26 avril 2017.

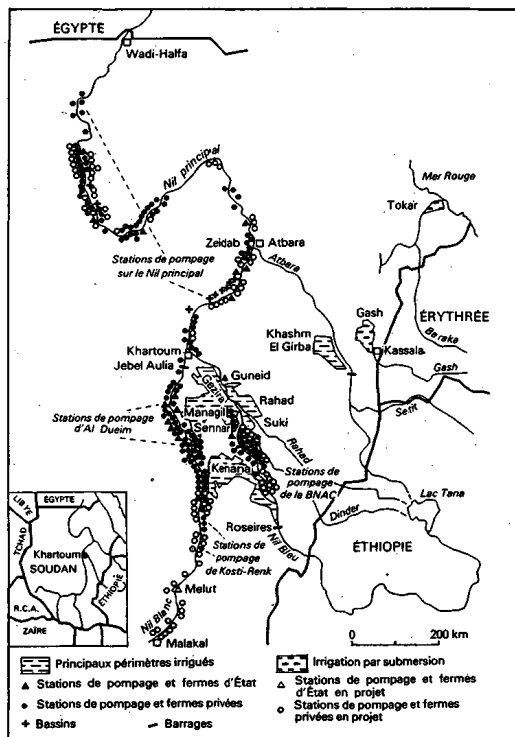
© Tous droits réservés

L'agriculture soudanaise (1989-1993)

Martin Prevel

- 1 L'agriculture soudanaise¹ n'occupe que 10 % des 840.000 km² de terres cultivables du pays. Le secteur agricole, qui assure 95 % des exportations, contribue en outre à environ un tiers du PIB². Enfin, 75 % des 24,34 millions d'habitants³ du Soudan (dont le revenu annuel est inférieur à 250 \$) sont directement engagés dans les activités de production agricole.
- 2 Le plus grand pays d'Afrique par la surface (2,5 millions de km²) se présente schématiquement comme une immense plaine, désertique et semi-désertique au nord, couverte d'une savane boisée dans sa partie centrale, évoluant en prairie puis en marécage et en forêt tropicale dans sa partie méridionale (carte I). À l'est, cette plaine est dominée par les montagnes de l'Abyssinie et les collines de la mer Rouge. À l'ouest s'élèvent quelques reliefs isolés : le Djebel Marra dans le Darfour et les monts Nouba dans le Sud-Kordofan. Sur les limites du Sud-Soudan, on trouve plusieurs massifs montagneux séparant les bassins du Nil et du Congo.
- 3 Le climat soudanais est de type tropical continental. À une saison sèche en hiver, succède en été une saison des pluies. Du nord au sud, la pluviométrie moyenne annuelle varie de 25 mm à 1.600 mm. Le réseau hydrographique du Nil représente une ressource hydraulique considérable.

Figure 01 : L'agriculture irriguée au Soudan



Source : M. LAVERGNE *et al.*, *Le Soudan contemporain*, Karthala-CERMOC, 1989

- 4 Le Nil Blanc débite 25 milliards de m³ venus de la zone équatoriale. Le Nil Bleu et l'Atbara, responsables de l'essentiel de la crue alimentée par les pluies sur le massif éthiopien, fournissent respectivement 50 milliards et 10 milliards de m³.

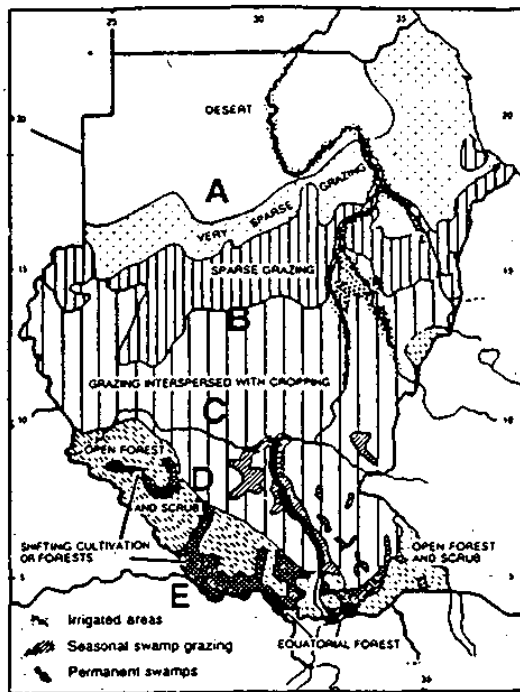
Caractéristiques de l'agriculture soudanaise

- 5 L'agriculture soudanaise peut être décrite comme la juxtaposition de trois grands ensembles : l'agriculture traditionnelle, l'agriculture pluviale mécanisée et la grande agriculture irriguée, auxquelles on doit ajouter les activités d'élevage.
1. L'agriculture traditionnelle occupe 60 % de la surface cultivée environ. C'est une agriculture de subsistance n'approvisionnant que 10 à 15 % du marché. Il peut s'agir de cultures irriguées au bord du Nil, de cultures sous pluie itinérantes ou de cultures de décrue, sur berges, bas-fonds et déversoirs d'oueds.
 2. L'agriculture pluviale mécanisée, bien qu'occupant en moyenne 30 % des terres cultivées, ne fournit que 10 à 25 % des récoltes. Il s'agit donc d'une agriculture très extensive où la faiblesse des apports en intrants est compensée par l'immensité des surfaces emblavées. Les résultats de cette agriculture peuvent varier de 1 à 4 selon le taux annuel de pluviométrie. Consommatrice de sol au détriment de la couverture végétale naturelle, cette agriculture correspond à quelques centaines d'exploitations localisées principalement dans l'est du pays.
 3. La grande agriculture irriguée : le système actuel d'irrigation n'a pas connu d'extension depuis une vingtaine d'années, date de la mise en service des barrages de Roseires et de Kashm al-Girba (1966). Les surfaces irriguées (1,7 millions d'hectares) représentent 14 % des

surfaces cultivées mais fournissent 50 à 70 % des récoltes mises sur le marché. 90 % des terres irriguées sont gérés par des organismes d'État, ou « Agricultural Public Corporation » (APC), qui ont la responsabilité des plans de culture, de l'approvisionnement en intrants, du transport et de la commercialisation des récoltes. 130.000 métayers sont soumis à ces unités de gestion dont les plus importantes sont les domaines de la Gezira (800.000 ha) et de Rahad (130.000 ha) irrigués à partir du réseau hydrographique du Nil Bleu, et celui de New Haifa (140.000 ha) arrosé à partir de l'Atbara.

4. L'élevage : 20 millions de bovins, 2,7 millions de dromadaires, 20 millions d'ovins et 14 millions de caprins brouteraient le couvert végétal du territoire. Le Soudan serait ainsi le deuxième grand pays d'élevage du continent derrière l'Éthiopie.

Figures 02 et 03 : Carte et tableau : Ressources agricoles du Soudan selon les diverses zones climatiques (Estimations du ministère de l'Agriculture, en millions d'hectares)



	Surface totale	Zones de pâturage	Surface cultivée	Surface cultivable	Zones boisées
A. Zones désertiques	71,9	-	-	-	
Zones semi-désertiques	48,6	9,7	-	-	
B. Savanne (sol sableux ; pluviométrie : 300-400 mm)	32,4	28,6	3,8	-	
C. Savanne (niveau de pluviométrie le plus fort : 400-800 mm)	35,9	31,9	4	32	
Sous-total pour le Nord-Soudan	188,8	70,2	7,8	32	
D. Savanne (niveau de pluviométrie : 800-1.300 mm)	34,0	22,7	-	11,4	
E. Zones inondées	24,2	-	-	-	
Zones montagneuses	0,6	-	-	-	
Zones boisées					24,2
Sous-total pour le Sud-Soudan	58,8	22,7	N.A.	11,4	24,2
Total Soudan :	247,6	92,8	7,8	43,4	24,2

Source : Sudanow, juin 1993

Communautés rurales et accès au sol

Typologie des exploitations agricoles

- 6 Les combinaisons des différentes formes d'élevage ou de mise en valeur du sol caractérisent plusieurs types d'exploitations agricoles.

- 7 Au nord, des communautés d'éleveurs de dromadaires transhumants (Béja, Rachaiïda, Shukriya) pratiquent quelques cultures de décrue (sorgho) sur les déversoirs d'oueds et les zones inondables. Le long de la Vallée du Nil, de la Nubie jusqu'au 12^e parallèle, des communautés familiales groupées en villages exploitent un terroir irrigué consacré au blé, aux légumineuses et au sorgho. Elles pratiquent également des cultures de décrue. Chaque famille possède quelques têtes de petit bétail, gardées à proximité.
- 8 Dans la partie centrale du territoire, les villageois exploitent les bas-fonds (sorgho) et pratiquent des cultures itinérantes (millet). Les familles possèdent deux ou trois dromadaires utilisés comme animaux de bât et quelques petits ruminants. La collecte de la gomme arabique est une source de revenus non négligeable. Dans la savane, les communautés d'éleveurs de bovins (Baqqara), qui se déplacent avec de grands troupeaux, cultivent de plus en plus volontiers.
- 9 Au sud de l'isohyète, dès 600 mm, et sur les reliefs, les villageois pratiquent des cultures céréalières sous pluie et plantent également l'arachide, le sésame et le coton comme source de numéraire. Encore plus au sud, les communautés d'éleveurs de bovins (Dinka, Shilluk, Nuer) pratiquent des cultures de décrue en bordure des mares où elles viennent abreuver leurs troupeaux sans pour autant renoncer à quelques cultures pluviales.
- 10 Enfin, dans la zone forestière, les essarts sont ensemencés en tubercules (igname et manioc). Le sorgho reste souvent présent comme culture de deuxième année avec le maïs, voire l'arachide. La trypanosomiase interdit l'élevage des grands ruminants.
- 11 Il est difficile de qualifier d'exploitants agricoles les « tenants » de 2,8 à 16 ha sur les grands périmètres irrigués ; faible autonomie de décision dans le choix de certaines productions (coton, blé), monopole de vente et d'achat du « Board », recours au « Board » et à une main-d'œuvre saisonnière pour exécuter la plupart des séquences des travaux agricoles, « turn over » des parcelles en Gezira, qui attache le « tenant » davantage à un système de gestion qu'à une terre. Ces caractéristiques expliquent que l'on préfère parler de « plus grande ferme du monde » lorsque l'on évoque le périmètre irrigué de la Gezira. Notons que le « tenant » utilise les quelques marges de liberté qu'il détient pour pratiquer des cultures vivrières.
- 12 Mentionnons enfin, à proximité de la capitale, les unités d'élevage moderne pour la production de lait ou de volaille, qui sont le plus souvent la propriété de sociétés familiales.

Interférences et tensions

- 13 Le monde rural traditionnel, en pleine extension démographique, n'est pas exempt de tensions. Les difficultés climatiques des quinze dernières années ont eu pour première conséquence d'étendre l'ère du dromadaire et de contraindre les éleveurs de bovins de la savane à décaler vers le sud leur transhumance.
- 14 Les villages d'agriculteurs situés au nord du 12^e parallèle, qui regroupent souvent d'anciens éleveurs chameliers sédentarisés depuis plusieurs décennies, ont été très affectés pendant cette période. Les autorités locales ne dissimulent pas leur ambition de réinstaller certains villages beaucoup plus au sud, les choix « écologiques » servant là de prétexte à une politique de colonisation nordiste qui devrait se déployer sur les lisières méridionales du Sud-Kordofan et du Sud-Darfour.

- 15 Les rapports se sont dégradés entre les grands éleveurs pratiquant parfois une agriculture itinérante et les agriculteurs permanents. Ces communautés sont de plus en plus en compétition dans l'utilisation de l'écosystème pâturé et agraire. C'est au sud du Djebel Marra et au voisinage des monts Nouba que la logique d'affrontement est la plus développée. Nouba et Four débordent de leurs terroirs d'altitude, aménagés pour une culture intensive, pour ensemençer de manière extensive les meilleurs sites des piémonts des massifs qu'ils contrôlent.
- 16 Les Baqqara, de leur côté, accentuent leur pression pastorale et agricole sur ces mêmes sites. Cette version soudanaise d'une tension qui traverse le continent d'est en ouest a des manifestations plus dramatiques qu'ailleurs. Le pouvoir de Khartoum encouragerait le « parti » Baqqara et lui fournirait des armes, manipulant ainsi des affrontements ethniques qui favorisent sa stratégie de domination du Sud-Soudan. Certaines composantes du pouvoir politique à Khartoum sont soupçonnées de vouloir créer, dans ces régions, de vastes zones de cultures pluviales mécanisées au bénéfice d'investisseurs privés qui les soutiennent. Les autochtones, redistribués géographiquement, fourniraient la force de travail saisonnière indispensable.
- 17 Si l'agriculture irriguée ne s'étend plus depuis longtemps, il en va tout autrement des grandes cultures pluviales mécanisées, en particulier dans l'Est. L'élevage communautaire du dromadaire a mal résisté à ces appropriations agricoles. Tandis que beaucoup d'éleveurs semblaient dans une forme de pauvreté qui n'était viable qu'en raison de l'austérité de leur mode de vie, d'autres ont su faire cavalier seul en se constituant de grands troupeaux qui, en saison sèche, pâturent sur les chaumes. Certains troupeaux appartiennent d'ailleurs aux riches exploitants des terres et sont confiés à la garde d'anciens nomades devenus salariés.
- 18 Les grandes cultures mécanisées sous pluie ou irriguées offrent des emplois saisonniers pour plus d'un demi-million de personnes. Les deux grandes tâches sont le sarclage et les récoltes. Des travailleurs saisonniers venus du sud (souvent des déplacés) se sont installés à demeure tout comme l'avaient fait des personnes originaires d'Afrique de l'Ouest (Fellata) venues se fixer à l'époque coloniale. Des nomades paupérisés, évoqués précédemment, accroissent cette main-d'œuvre agricole. Des agriculteurs venus de l'ouest continuent à migrer saisonnièrement, en groupes d'autant plus importants que les pluies annuelles, dans leur région d'origine, sont décevantes. La demande en main-d'œuvre saisonnière a toujours été supérieure à l'offre.

Une différenciation croissante entre quatre grandes régions

- 19 Les caractéristiques évoquées plus haut concernant les différents types d'agriculture ont une distribution relativement homogène sur le territoire. Ceci nous permet de considérer quatre grandes zones agricoles :
1. la moitié nord de la Vallée du Nil (en aval de Renk), caractérisée par une agriculture intensive et irriguée, réalisée par des petits exploitants traditionnels ;
 2. une très grande région Ouest, sahélo-soudanaise, où l'agriculture traditionnelle est extrêmement sensible aux aléas climatiques et où les déficits céréaliers sont fréquents, bien que d'un volume fort variable. L'autosuffisance est globalement atteinte lors des meilleures années, même si des variations locales peuvent être observées ici et là ;

3. le Grand Sud, où toute trace d'agriculture moderne a disparu, constitue une troisième zone. Instabilité politique et mouvements de population empêchent souvent les communautés rurales de mener à terme, de façon satisfaisante, les cycles agricoles et leur enchaînement ;
4. la dernière grande zone est la région Est, accolée aux massifs d'Abyssinie, bordée par le Nil Blanc et traversée par le Nil Bleu et d'autres cours d'eau. On y trouve les grands périmètres irrigués et la grande culture pluviale mécanisée. Cette région est la mieux équipée, avec une ouverture sur la mer et une liaison ferroviaire qui la relie à l'extrême sud-ouest du pays. Elle est proche du marché urbain que représente la capitale. Elle pourrait répondre à la demande alimentaire des nombreuses populations du massif abyssin mitoyen ou au marché plus exigeant – celui des produits frais ou vivants – que constitue la péninsule arabique. C'est sans doute le seul site possible pour le développement d'un pôle agro-alimentaire.

La politique agricole du régime actuel

- 20 L'équipe dirigeante qui s'est emparée du pouvoir en juin 1989 prétend conduire une politique de « révolution nationale » dans tous les domaines : culturel, juridique, politique et économique. La référence à la doctrine musulmane et à une histoire critique de la période contemporaine justifie les orientations choisies.
- 21 En 1985, lors de la chute du président Nimeyri, le Soudan a connu une famine qui, trop longtemps minimisée par le gouvernement, a fini par entraîner la mort d'un demi-million de personnes. L'humiliation a été terrible pour ceux, nombreux, qui avaient cru quelques années auparavant au mythe du Soudan « futur grenier du monde arabe » (*breadbasket*). Aux dettes contractées, à l'impossibilité, depuis 1981, de refuser d'avaloir l'amère potion préconisée par le FMI, s'est ajouté un recul en matière de souveraineté. Le Soudan a dû accepter le déploiement, sur son territoire, d'un important système de secours international coordonnant l'action des grandes agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) occidentales. Le redémarrage de la guerre de sécession du Sud-Soudan en 1983, après à peine onze ans d'accalmie, n'a plus permis aux autorités de Khartoum de prétendre sérieusement à la représentation nationale.
- 22 La période « démocratique » qui a suivi a été celle des querelles de partis et reste dans les mémoires comme « le temps des indécis ». La nature s'est montrée de nouveau ingrate, et c'est encore dans un contexte de pénurie alimentaire qu'en 1989 les fondamentalistes religieux, alliés aux militaires, confisquent le pouvoir. Ce n'est que grâce à l'aide alimentaire de la communauté internationale que des famines pourront être évitées entre 1989 et 1991. La nouvelle équipe considère le secteur agricole comme le moteur de la croissance économique qu'elle ambitionne de réaliser. La stratégie choisie a pour objectif l'accroissement rapide du volume des productions et en particulier, celles des céréales destinées au marché intérieur. Les mesures adoptées pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire sont de type libéral :
 1. révision de l'« Investment Encouragement Act » dans un sens très favorable à la production agricole. Il s'agit d'inciter les investisseurs arabes et l'importante diaspora soudanaise à investir dans ce secteur ;
 2. libéralisation des prix des intrants et des productions sur le marché (la livre soudanaise est devenue une monnaie flottante après avoir subi une très forte dévaluation) ;
 3. réforme de la politique de crédit. Traditionnellement, la Banque centrale arrêta chaque année un crédit disponible pour les APC qui ont en charge la gestion des grands périmètres irrigués, pour qu'elles puissent procéder aux achats d'intrants. La gestion du financement de ce type d'agriculture a été confiée à un consortium de banques privées. Notons ici que dans

un futur proche, il est question de privatiser également ces APC. Les autres formes d'agriculture peuvent recourir au service financier de la Banque agricole du Soudan et de son nouveau réseau d'agences. L'islam interdisant le prêt usuraire, la formule proposée par cette banque est un achat anticipé de parts de la récolte. Un prix de campagne est donc arrêté sur une part de la production sans connaître le prix de revient subordonné à l'inflation. Au temps des récoltes, l'écart entre le prix de campagne et le prix sur le marché libre peut être important. La formule institutionnalise le procédé usuel de crédit en milieu rural pratiqué par les commerçants, mais les agences bancaires ont beaucoup plus de mal à recouvrer leur dû et donc refinancer le cycle de production.

- 23 Les résultats des dernières campagnes sont présentés ici sous la forme de deux tableaux (page suivante) où apparaissent les volumes produits et les surfaces ensemencées. Ces chiffres doivent être considérés comme des estimations.

La production céréalière

- 24 La campagne 1991/92 a été incontestablement un succès: l'autosuffisance alimentaire a été largement dépassée. Le fort taux de pluviométrie n'explique pas, à lui seul, les performances observées. En effet, sur les périmètres irrigués de surfaces constantes où la pluviométrie importe peu, les rendements ont augmenté sensiblement. En revanche, la dernière campagne céréalière est nettement moins brillante : elle enregistre une baisse de 35 % par rapport à l'année précédente⁴. Le recours à l'aide internationale d'urgence paraît à nouveau inévitable pour couvrir des besoins céréaliers annuels estimés à 3,68 millions de tonnes⁵.

Le sorgho

- 25 Base de l'alimentation de la très grande majorité de la population rurale soudanaise, le sorgho est produit par les trois types d'agriculture cités plus haut. La culture pluviale mécanisée apparaît clairement comme étant une véritable monoculture du sorgho.

Figure 4 : Surfaces ensemencées par type d'agriculture (en milliers d'hectares)

Moyenne	Sorgho	Millet	Blé	Sésame	Arachide	Coton
1983/84 à 1987/88						
Périmètres irrigués	350	8	122	—	105	332
Agric. pluviale mécanisée	2.612	19	—	384	—	—
Agriculture traditionnelle	1.186	1.431	—	521	547	—
TOTAL	4.148	1.458	122	905	652	332
1991/92						
Périmètres irrigués	579	3	385	—	60	191
Agric. pluviale mécanisée	3.899	57	—	547	—	—
Agriculture traditionnelle	672	1.058	—	296	269	—
TOTAL	5.150	1.118	385	843	329	191

Source : MANR.

Figure 5 : Production agricole (en milliers de tonnes, sauf pour le coton)

	Sorgho	Millet	Blé	Sésame	Arachide	Coton (ooo balles de 420 lb)	Gomme arabique
82/83	1919	339	131	163	497	1.060	41
83/84	1829	314	169	206	413	1.167	29
84/85	1110	168	79	133	386	1.042	16
85/86	3597	427	186	132	274	716	20
86/87	3277	285	157	216	379	875	29
87/88	1363	153	181	233	432	728	26
88/89	4425	495	247	194	587	757	29
89/90	1536	161	409	140	218	658	30
90/91	1180	85	686	80	123	424	12
91/92	3523	308	895	97	193	470	20
92/93 *	2651	228	453	-	-	-	-

*Expertise FAO. Sources : Ministère de l'Agriculture et Banque mondiale.

- 26 Les excédents en sorgho sont difficilement exportables : un demi-million de tonnes seulement pourrait trouver preneur annuellement sur le marché mondial. Il resterait à stocker chaque année une quantité équivalente pour faire face à un éventuel retournement de la conjoncture climatique. La grande culture pluviale mécanisée pourrait donc répondre à la demande quasi constante des régions Ouest et, dans une moindre mesure, Sud, qui constituent le marché intérieur. Cependant, cette clientèle est elle-même productrice et lors d'années particulièrement bonnes, les populations rurales de l'Ouest et du Sud conquièrent leur autonomie par rapport au marché céréalier, alors

que la grande culture pluviale mécanisée ne peut se voir offrir que des prix modestes pour une production difficile à exporter.

- 27 Ce constat doit cependant être tempéré. En effet, le petit nombre d'exploitations produisant une telle quantité de sorgho favorise la spéculation dans des régions où le numéraire est rare et les voies d'acheminement difficiles. La surproduction de 1991-1992 a incité les pouvoirs publics à relancer la construction de silos.
- 28 La campagne 1993 est insuffisante. Le taux de pluviométrie, moins favorable, n'est pas seul en cause : les intrants ont fait défaut sur les périmètres irrigués ; les locustes ont commis des dégâts aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest et les rats ont ravagé les cultures dans la région du Nil Bleu. On évoque également des attaques de larves.
- 29 Le déficit en sorgho, qui contribue lourdement au déficit général prévu pour 1994 - 0,5 à 1 million de tonnes - aurait dû être compensé par les stocks de la campagne précédente. Mais le Soudan n'a pas suivi les recommandations internationales : entre août 1992 et octobre 1993, 800.000 tonnes auraient été exportées - certains disent « bradées » - pour payer la facture énergétique du pays⁶. Dans un tel contexte, il faut s'attendre à une forte spéculation sur cette denrée de base⁷. Les peuplements sédentaires les plus septentrionaux du Kordofan ou du Darfour pourraient se replier plus au sud.
- 30 Beaucoup d'experts, obsédés par la dette du pays, proposent que soient favorisées des cultures d'exportation de remplacement comme le tournesol, cultivable sous pluie dans les régions les plus arrosées de l'Est, et susceptibles de recevoir une valeur ajoutée lors de sa transformation sur place. Mais l'expérience montre que l'autosuffisance alimentaire est toujours fragile.

Le millet

- 31 La production de millet, les années favorables, est restée élevée tout au long de la décennie. Cette culture sous pluie étant peu gourmande en intrants, la production de cette céréale a peut-être de l'avenir. En milieu traditionnel, c'est le sorgho qui occupe les meilleures terres, généralement les bas-fonds. Ces surfaces ne peuvent être étendues. En revanche, sur les sols plus pauvres, le millet peut toujours être planté en grandes quantités les très bonnes années. La dernière campagne devrait marquer un recul mais avec, cependant, une production de 228.000 tonnes, chiffre bien supérieur aux performances réalisées lors des années les plus défavorables de la décennie précédente.

Le blé

- 32 Cultivée en Nubie depuis l'antiquité, cette céréale n'apparaît qu'en 1942 sur les périmètres irrigués de la Gezira. Il faudra attendre le plan décennal de développement 1960-70 pour que, dans cette zone, cette culture soit développée afin de réduire le déficit frumentaire naissant.
- 33 La consommation de blé ne cesse d'augmenter dans les villes en pleine croissance. On trouve de plus en plus souvent des fours à pain dans les villages de l'Ouest, où l'aide alimentaire a constitué une formidable campagne de promotion pour cette céréale. Le pain de froment peut parfois être coupé de sorgho.
- 34 Les responsables s'étant donné pour ambition de « déchirer la facture du blé », le Conseil national des céréales a demandé aux APC, en 1991/92, de mettre en culture frumentaire des surfaces importantes. Les intrants ont été disponibles à temps et les agriculteurs ont

irrigué avec soin, d'où le succès de cette campagne avec une récolte évaluée à 895.000 tonnes. L'hiver froid explique en partie ce résultat.

- 35 Cette performance pouvait laisser croire à une possible autosuffisance, estimée à 900.000 tonnes dès 1993. Cependant, les prix payés aux producteurs, arrêtés en début de campagne, ont à peine couvert le prix des intrants facturés par les APC. Les agriculteurs traditionnels de la vallée du Nil, qui achètent à crédit des intrants payables en sacs de blé comptés au prix « débiteur » de la campagne, ont connu le même désappointement (1.200 livres soudanaises pour payer les intrants, contre 2.500 à 3.300 LS sur le marché). En 1992-93, ces derniers, effrayés par l'augmentation du coût du carburant pour les pompes, se sont contentés de cultiver pour leurs propres besoins. Sur les périmètres irrigués, où les surfaces à ensemercer sont obligatoires, un hiver insuffisamment rigoureux et la négligence des agriculteurs, mal récompensés pour leur travail de l'année précédente, ont entraîné une baisse importante de la production. Plusieurs zones ont connu également des invasions de rats, conséquence des excellentes récoltes de l'an dernier et de la clémence de l'hiver. Les récoltes de mars 1993 n'ont donc pas dépassé 453.000 tonnes. Les experts sont plus optimistes pour la campagne en cours (environ 600.000 tonnes) mais on reste encore loin des objectifs approchés en 1992.
- 36 À l'inverse de la culture du sorgho, céréale dont la production est en partie dépendante des pluies, celle du blé, nécessairement irriguée, peut faire l'objet d'une véritable politique. Le Soudan devra sans cesse choisir entre l'approvisionnement sur le marché mondial ou la production locale à un prix attractif pour le producteur et supportable pour les urbains. Selon maints experts, il aurait intérêt à garder, comme vocation première à ses grands périmètres irrigués, les cultures d'exportation, et à satisfaire sur le marché mondial ses besoins en blé. Cette voie est encore refusée par les responsables soudanais parce qu'elle plus délicate, puisqu'elle soumet l'équation aux cours de certaines matières premières dont beaucoup sont en baisse.

Les cultures d'exportation

- 37 L'effondrement voulu ou accepté des cultures d'exportation contraste avec la croissance assistée, spectaculaire, des productions vivrières. Ce faisant, le Soudan a perdu l'un des bénéfices possibles de la brutale dévaluation de sa monnaie.

Le coton

- 38 Jadis production coloniale par excellence, le coton occupe la première place dans l'histoire du secteur moderne de l'économie du pays. Les périmètres irrigués ont été réalisés avec cette vocation. Le coton a également été cultivé sous pluie, en quantités importantes, jusqu'à une date récente, notamment dans le Sud-Darfour ou dans les monts Nouba. Usines d'égrainage, filatures et usines de tissage devaient permettre de donner une valeur ajoutée à une part croissante de la production. Certains y ont vu le moteur du développement économique du pays jusqu'à la fin des années 60, avant d'être relayé par le mythe du « Soudan grenier du monde arabe ». La baisse spectaculaire de la production s'exprime mieux encore en surfaces cultivées (imposées) sur les périmètres irrigués qu'en balles de fibres produites : ces surfaces sont passées de 316.000 ha à 182.000 ha. Les revenus de l'exportation des balles (forme sous laquelle est exportée 63,4 % de la production soudanaise) sont passés de 198,5 millions \$ à 61 millions \$.

- 39 Les pays producteurs de l'ex-URSS (Ouzbekistan surtout) continueront, dans les années à venir, à approvisionner à bas prix le marché mondial, rendant illusoire le redémarrage, au Soudan, de cette culture très coûteuse en intrants.
- 40 Cependant, les responsables soudanais sont maintenant plus soucieux de l'érosion des parts du marché que détenait la production soudanaise, il y a peu encore. De plus, un niveau minimal de production doit être maintenu pour alimenter les usines existantes. Enfin, la pression des débiteurs et des bailleurs de fonds n'est certainement pas restée sans effet. Ce déclin de la production cotonnière pourrait amener les pouvoirs publics à revenir sur certaines mesures. La marge de manœuvre est étroite. La production de blé a été réaffirmée comme priorité et les agriculteurs accepteraient mal de voir réduire les surfaces où ils sont libres de choisir les productions (sorgho, fourrage). Quant à la relance souhaitée de la production sous pluie dans les monts Nouba, elle est subordonnée à la restauration d'une certaine stabilité politique et démographique. Si le Soudan entend rester un producteur de coton digne de ce nom, il devra augmenter la capacité de transformation sur place de ses fibres, dont la qualité est reconnue. Encore faudrait-il que cette plus-value soit suffisamment importante pour rémunérer les producteurs à un prix sans doute supérieur au marché mondial. La part du coton fibre ayant subi une transformation sur place (moins de 40 %) pourrait être un indicateur des progrès qualitatifs de l'économie soudanaise.

La gomme arabique

- 41 La collecte de la résine qu'exsude l'acacia représente depuis longtemps une source de revenus pour l'État, les traités et les collecteurs. Au XIX^e siècle, les agents commerciaux établis à Khartoum sont d'abord là pour capter la production de gomme au profit de l'industrie textile occidentale, pour laquelle la production déclinante de l'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Mali) ne saurait suffire. Ce produit est encore utilisé comme apprêt dans la confection et dans la fabrication de produits adhésifs, cosmétiques, explosifs, pharmaceutiques, plastiques, etc. 80 % au moins de la production mondiale viennent du Soudan. La Gum Arabic Company (organisme d'État) détient le monopole d'achat aux collecteurs, auxquels elle impose de livrer une production triée.
- 42 Si les acheteurs étrangers se satisfont d'un système qui garantit la qualité des lots et permet de connaître assez précisément la production annuelle mondiale – bien qu'une part de la production nationale soit détournée clandestinement pour être proposée à la vente sur d'autres marchés africains comme Ndjamen –, ils s'inquiètent en revanche du projet de privatisation totale de cette filière, qui pourrait influencer négativement sur la qualité des lots. La vente de la production soudanaise devrait rapporter 20 millions \$ pour l'année 1993.
- 43 La production annuelle est très dépendante du climat. Cependant, les prix restent relativement stables comparés à ceux d'autres matières premières. La partie soudanaise peut difficilement jouer à la hausse car ce sont les clients qui possèdent le stock régulateur (jusqu'à 20.000 tonnes certaines années). Le client fait valoir ainsi qu'en amortissant, pour le consommateur, les aléas de la production, il retarde la recherche de produits de substitution.
- 44 Si la sécheresse peut provoquer une baisse momentanée des quantités produites, les déboisements affectent plus durablement la production. Certains auteurs prétendent même que seules les actions anthropiques seraient en cause. En effet, la zone de

croissance naturelle de l'acacia gommier se serait étendue vers le sud bien en-dessous du 12^e parallèle, à mesure qu'elle reculait sur son front nord. Si le taux de pluviométrie moyenne devait remonter, on assisterait alors à une progression inverse.

- 45 Il y a plus d'une décennie, les grands programmes de reboisement ont envisagé d'utiliser l'acacia gommier pour lutter contre la désertification dans le Nord-Kordofan. Lancés à rebours des changements climatiques, ces programmes ont été des échecs. La conjoncture climatique actuelle serait peut-être plus favorable, bien qu'il convienne de rester prudent. La défense de peuplements très dispersés est une tâche ardue. Leur gestion s'effectue sur des durées devenues étrangères à la temporalité des systèmes d'exploitations des agriculteurs. Dans la zone de croissance de l'espèce, celle-ci recolonisait rapidement les jachères. Cinq ans après son abandon, l'exploitant procédait à une expurgation du peuplement, puis il collectait la gomme pendant une vingtaine d'années. La remise en culture, avec suppression et élagage des acacias, correspondait à l'arrêt de la production des arbres (25-30 ans). Aujourd'hui, la durée de la jachère a souvent été raccourcie de 30 à 15 ans et le temps de régénérescence des peuplements s'accroît par rapport à leur durée d'exploitation. La production de gomme arabique est l'unique source de numéraire pour un grand nombre de ruraux des régions de l'Ouest.

L'arachide

- 46 Culture d'exportation mais aussi culture vivrière, l'arachide est consommée par les producteurs sous forme de « sauce riche » et d'huile de cuisine. Elle peut être cultivée entre l'isoyète 500 mm et l'isoyète 1.000 mm. On peut la trouver du Darfour jusqu'en Equatoria. La production soudanaise a connu son apogée en 1974 : 929.000 tonnes, soit 12,3 % du marché mondial. Quatre ans plus tard, la production était descendue à 700.000 tonnes. Dès la fin de la décennie, la chute de la production s'est accélérée (malgré une modeste tentative de redressement en 1987-88 et 1988-89) : moins de 200.000 tonnes ont été produites ces dernières années. Jadis la deuxième source de revenus après le coton, l'arachide est devenue une production presque intégralement destinée à la consommation locale d'huile extraite de façon artisanale.
- 47 La baisse de la production mondiale pendant les années de sécheresse et la présence d'aflatoxine dans les tourteaux ont favorisé la concurrence d'autres huiles végétales (tournesol, maïs, colza, soja) tandis que le soja s'installait comme compétiteur sur le marché des tourteaux. Le marché n'étant plus porteur aujourd'hui, la production soudanaise doit s'ajuster à la demande intérieure.

La production animale

- 48 La production de lait destinée à la consommation urbaine est très insuffisante. Sur ce marché, les prix attractifs sont répercutés sur ceux des fourrages produits en culture irriguée.
- 49 Le Soudan exporte essentiellement des animaux sur pied. Entre 100.000 et 150.000 dromadaires sont conduits en Égypte, où cet animal est consommé par les catégories sociales les plus modestes des centres urbains (les Soudanais ne consomment pas cet animal). Ce commerce fait l'objet d'un protocole entre les deux pays, fixant le nombre de têtes et les modalités de rapatriement des paiements. Une proportion non négligeable d'animaux passe clandestinement la frontière. Ce commerce peut être gêné, dans le futur, par le développement de la production de volaille égyptienne et les projets égyptiens de

développement de la production de dromadaires. Ces animaux sont aussi exportés vers la Libye sans que l'on puisse avoir une estimation sérieuse du nombre de têtes concernées.

- 50 À partir de Port-Soudan et de Souakin, un demi-million de moutons est exporté chaque année vers l'Arabie Saoudite. Sur ce marché du mouton vif, le Soudan rencontre de puissants compétiteurs (Australie, Nouvelle Zélande...).
- 51 Une part de la production bovine franchit les frontières tchadienne et centrafricaine sans qu'il soit possible d'avancer un ordre de grandeur de ces transferts. Des carcasses ont été exportées vers l'Irak par avion ces derniers mois. Ce marché très conjoncturel peut-il être l'amorce de la création d'une filière « viande » très moderne ?

Une politique de grands travaux

- 52 En complément du train de mesures évoqué plus haut, dont nous venons de voir les effets, le régime s'est lancé dans une politique de grands travaux qui constitue le volet « long terme » de sa politique agricole. Prévus pour durer de longues années, ces grands travaux ont deux objectifs immédiats : d'une part, il s'agit d'illustrer, auprès de l'opinion publique soudanaise, le dynamisme et le sens des responsabilités de l'équipe dirigeante. Ces équipements justifient les sacrifices demandés. D'autre part, en entreprenant la réalisation de projets déjà évoqués en 1959 lors de la dernière réactualisation de l'accord sur le partage des eaux du Nil (18,5 milliards de mètres cubes pour le Soudan ; 55,5 milliards de mètres cubes pour l'Égypte), le Soudan entend réaffirmer des droits sur un quota jamais pleinement utilisé.
- 53 Cette réaffirmation doit être replacée dans son contexte : Soudanais comme Egyptiens ont perdu espoir de voir terminer un jour le canal de Jonglei qui, en traversant les marais du Sud-Soudan, devait sauver de l'évaporation quelque 4 milliards de mètres cubes⁸. Pour utiliser effectivement son quota, le Soudan doit d'abord surélever d'une dizaine de mètres le barrage de Roseires, sur le Nil Bleu. Cet ouvrage permettra également d'augmenter la production d'électricité destinée à la région Centre et à la capitale. Les études préliminaires sont terminées et les travaux sont sur le point de commencer. Deux immenses canaux achemineront l'eau vers le périmètre de Kenana II et celui de Rahad II. Le premier, d'une longueur de 194 km, doit créer un potentiel agricole estimé à 630.000 ha, pouvant absorber 3 milliards de mètres cubes (le chiffre annoncé est évidemment une estimation haute, pour les raisons politiques évoquées précédemment). Le projet de Rahad II est à peine plus modeste.
- 54 D'autres périmètres irrigués, de moindre importance, sont prévus en aval de stations de pompage installées sur le réservoir du barrage de Djebel Aoulia sur le Nil Blanc. Ces dernières initiatives donnent une nouvelle justification à l'ouvrage et irritent l'Égypte. Celui-ci avait été construit dans les années 30 pour soutenir le débit du Nil en Égypte d'octobre à février. L'Égypte, qui a maintenant besoin d'eau pour élever le niveau du lac Nasser, reproche au réservoir de Djebel Aoulia de favoriser l'évaporation d'1,5 milliard de mètres cubes et souhaite donc sa destruction. Le Soudan s'engage dans cette aventure sans grands soutiens financiers extérieurs. Les experts étrangers sont plutôt partisans du financement de projets plus modestes, à court terme, telle la réhabilitation des périmètres déjà existants.
- 55 Pénalisé pour sa « mauvaise gestion » mais surtout pour ses orientations politiques intérieure et extérieure, le régime en place n'a plus accès aux grandes sources de

financement international : en août 1993, le FMI a « suspendu » la participation du Soudan pour cause de non remboursement de ses dettes tandis que, quelques jours plus tard, le Département d'État américain inscrivaient ce pays sur la liste des États soutenant le terrorisme. En janvier 1994, la Banque mondiale suspendait à son tour ses prêts et crédits au Soudan.

Conclusion

- 56 Je terminerai mon propos par quelques remarques résumant (sans doute excessivement) les rôles apparemment joués par les différents types d'agriculture :
1. ce que produit l'agriculture traditionnelle (sorgho, millet, bovins, ovins, dromadaires) ne correspond pas à la demande urbaine (pain, poulets, oeufs, lait). La croissance urbaine n'a pas d'effet d'entraînement sur ce secteur traditionnel qui, pourtant, occupe une partie importante de la population. Ajoutons que la capitale produit peu pour les campagnes et que, dans de très vastes régions, l'État n'est plus prestataire de service : les voies de communications ne sont pas entretenues, les dispensaires et les écoles sont des coquilles vides quand ils n'ont pas disparu. La paix publique n'est assurée que sur moins de la moitié du territoire national. Khartoum, cependant, a pour fonction d'accueillir une part des populations rurales marginalisées ;
 2. la grande culture pluviale mécanisée de l'Est produit du sorgho et du millet tout comme l'agriculture traditionnelle. Elle n'a pas vocation à amortir les aléas de la production des agricultures de subsistance mais plutôt de permettre le paiement de la facture énergétique et quelques produits de consommation au profit quasi exclusif des citadins. Son articulation avec le secteur traditionnel doit être perçue comme une exploitation de ce dernier, qui lui fournit une main-d'œuvre saisonnière (et assure sa reproduction). À ce compte, le Soudan peut brader son sorgho. Celui-ci est peu coûteux à proximité des zones de production comme aux portes de la capitale, où il sert, entre autres, à nourrir les poulets des élevages industriels. Mais beaucoup plus loin, au fond du Darfour ou du Kordofan, le sorgho devient trop cher pour les clients éventuels pendant les années difficiles. C'est aux institutions humanitaires qu'échoit donc le rôle d'acheter du sorgho aux grands producteurs de l'Est pour l'acheminer dans les zones de pénurie ;
 3. le secteur irrigué est proche de la capitale. Anciennement, sa vocation première était de produire pour l'exportation. Aujourd'hui, on lui demande de fournir le blé du citadin, la luzerne et le sorgho en vert pour les vaches d'origine étrangères qui fournissent le lait. En produisant aussi du sorgho, il concurrence l'agriculture pluviale. Il utilise abondamment une main-d'œuvre saisonnière.
- 57 Un tel montage limite la capacité du Soudan à s'approvisionner en intrants et, plus généralement, à financer les cycles de l'agriculture moderne. Que dire alors de la capacité à financer le développement, à l'Est, d'un pôle agro-alimentaire tourné vers l'exportation régionale grâce à une condensation de petites industries situées immédiatement en aval du secteur agricole ? Cette dernière ambition ne figure pas dans les projets du gouvernement mais hante déjà bien des esprits dans cette région, où une mentalité « entrepreneuriale » paraît émerger. Au concept de solidarité interrégionale organisée par et surtout au profit de Khartoum, on préfère de plus en plus envisager l'avenir en termes de marchés solvables et accessibles. Khartoum est suspectée de ne rien rétrocéder à cette région la plus dynamique. C'est pourquoi des notables locaux regardent volontiers vers Djeddah ou Asmara et seraient favorables à la création d'un État véritablement

fédéral respectant les quatre grandes régions agricoles précédemment évoquées, qui méritent des politiques agricoles spécifiques.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

FAO/WFP : Crop and food supply assessment mission to Sudan (november/december 1992), mars 1993.

LAVERGNE M., « Tableau économique », in *Le Soudan contemporain*, sous la dir. de M. Lavergne, Karthala-CERMOC, 1989, pp. 471-502.

Sudan News Agency, « National Salvation Resolution », numéro spécial du 30 juin 1993.

Sudanow, juillet 1993, août 1993.

NOTES

1. Les chiffres de production cités dans ce texte doivent être considérés avec la plus grande réserve. Leur origine ne peut toujours être indiquée.
 2. La dette soudanaise (15 milliards de dollars) représente trois ans de PIB.
 3. Estimation officielle à partir du recensement partiel de 1993.
 4. Compte rendu oral de la mission conjointe FAO-PAM du 13 novembre au 7 décembre 1993.
 5. Soit 90 kg/an pour un « Sudiste », et 140 kg/an pour un « Nordiste ».
 6. 710.000 t entre janvier et novembre 1993, selon le PAM.
 7. Le 21/12/93, le ministre de l'Agriculture annonçait l'interdiction d'exporter sorgho et millet tandis que des personnalités du Front national islamique mettaient en garde le gouvernement contre « la faim qui pourrait conduire la population à se révolter contre le régime » (AFP).
 8. Sans tenir compte du contexte politique, un tel projet serait aujourd'hui plus que contrarié par des considérations écologiques et une relative rareté des capitaux par rapport aux années 70.
-

INDEX

Mots-clés : agriculture, Soudan